

# Quelle 1<sup>re</sup> secondaire pour la rentrée 2026-2027 ?

Le tronc commun, remanié récemment par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, arrive en secondaire à la rentrée scolaire prochaine. Compte tenu de ce délai, à plusieurs reprises, le SeGEC a alerté sur la nécessité de clarifier plusieurs points. Sur le terrain, les directions étaient dans l'impossibilité d'organiser sereinement la rentrée 2026-2027. Alors que la fin de l'année scolaire approche doucement, ces clarifications concernant la 1<sup>re</sup> secondaire arrivent, enfin !

**E**n coulisses, durant les négociations, le SeGEC a visé, dans la marge de manœuvre qui était la sienne, à obtenir les éléments qui permettront aux écoles d'organiser au mieux la rentrée. Ce travail a été rendu possible grâce aux contacts étroits entre la Direction de l'enseignement secondaire, dirigée par Patrick Lenaerts, et les différentes associations de directions de l'enseignement libre.

Concernant la grille horaire, peu de bouleversements sont prévus dans la réforme Glatigny. La seule évolution, tout de même marquante, est l'apparition d'une 2<sup>e</sup> période de formation numérique, compensée par la suppression d'une période de formation manuelle, technique et technologique (FMTT). Le total hebdomadaire reste donc de 32 périodes ou de 34 périodes en P45 (45 minutes). Ce système est encouragé avec des simplifications prévues, mais à confirmer, pour organiser le P90 (90 minutes). Notons que pour l'année scolaire 2026-2027, le référentiel FMTTN reste le document de référence. Une scission entre FMTT et numérique est en cours.

En outre, l'orientation est bel et bien au centre du projet de réforme, et ce dès le début du parcours secondaire. En tout, 129 périodes seront consacrées à l'orientation durant les trois premières années du secondaire. Un élément avait particulièrement suscité des réactions négatives ; celui des deux journées de stage durant les jours blancs. Malgré les nombreux signaux indiquant l'impraticabilité et l'impossibilité d'organisation, ces deux journées sont maintenues.



## Une période transitoire pour l'accompagnement renforcé

Par ailleurs, la disparition, sans période de transition, de la 1<sup>re</sup> différenciée avait fait couler beaucoup d'encre et avait suscité des inquiétudes lors de l'annonce. Comment les établissements allaient-ils pouvoir accueillir ces élèves en difficulté ? Des mesures d'accompagnement renforcées avaient alors été promises. On en sait désormais davantage. Pour rappel, cet accompagnement est dédié aux élèves en échec au CEB, en tout ou en partie.

À l'issue des négociations, le SeGEC a obtenu une phase transitoire en 2026-2027 pour les écoles qui organisaient un 1<sup>er</sup> degré différencié. Initialement, un recalcul au 1<sup>er</sup> octobre 2026 était prévu, entraînant une perte considérable de périodes. Par cette mesure, ces écoles couraient le risque d'être déstabilisées. Finalement, c'est bien la situation au 15 janvier 2026 qui sera prise en compte pour l'ensemble de l'année scolaire 2026-2027. Au 15 janvier 2027, les élèves de 2<sup>e</sup> différenciée seront comptabilisés comme des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire dans le calcul opéré en vue de l'année scolaire 2027-2028.

Les écoles qui n'organisaient pas de 1<sup>er</sup> degré différencié se verront octroyer 0,5 période théorique par élève pour chaque partie à laquelle il a obtenu moins de 50% lors de l'épreuve externe du CEB ; et ce à partir d'un calcul réalisé au 1<sup>er</sup> octobre 2026.

D'autres dispositions, notamment en matière de DACCE et de titres et fonctions, sont prévues. Nous aurons certainement l'occasion d'y revenir prochainement.

Pendant ces négociations et le parcours parlementaire que va débiter ce texte législatif, les ateliers du tronc commun organisés par la Direction de l'enseignement secondaire et par sa cellule de soutien et d'accompagnement se poursuivent afin de préparer au mieux les équipes éducatives.

▪ **Arnaud Michel**